

## Présentation

Ce colloque est l'occasion de prendre acte des mutations du **Droit et de l'Etat**. L'intérêt général n'est plus le monopole de l'Etat. Il est le résultat d'un arbitrage entre les intérêts publics et privés. En crise de légitimité, l'Etat et le législateur cherchent à faire participer le public ainsi que l'assentiment des destinataires de la règle. En outre, la société et le droit se complexifient. L'expertise devient indispensable dans un monde où règne l'incertitude. Dans ce contexte, les représentants d'intérêts, groupes de pression, groupes d'intérêts ou au sens très large les lobbies ont un rôle majeur à jouer. Cependant, ce rôle ne sera légitime qu'à la condition que leur intervention se fasse dans le respect de règles procédurales : transparence, égalité des armes, contradictoire... C'est à ces conditions que le lobbying peut devenir responsable et durable. L'objectif du colloque est de faire la lumière sur la possibilité de créer un « bon » lobbying ce qui suppose de les identifier, de déterminer leurs cibles et de clarifier leur répertoire d'action.

LA SEMAINE  
JURIDIQUE  
EDITION GÉNÉRALE



## Responsables scientifiques

Mustapha Mekki et Pierre-Yves Monjal

### Renseignements :

[www.univ-paris13.fr/irda](http://www.univ-paris13.fr/irda)  
Téléphone : 01 49 40 38 22  
Université Paris 13  
99 av. Jean-Baptiste Clément  
93430 Villetaneuse

### Inscription obligatoire :

Courriel : [irda@univ-paris13.fr](mailto:irda@univ-paris13.fr)  
Téléphone : 01 49 40 38 22

IRDA - Université Paris 13  
99 avenue Jean-Baptiste Clément  
93430 Villetaneuse - France

Affranchir  
au tarif  
en vigueur

Manifestation reconnue au titre de la formation continue des avocats.

Colloque organisé par l'IRDA, le CERAP, le CERAL, le CEDAG et le GERCIE  
avec le partenariat  
d'Affectio Mutandi



# Le « lobbying responsable » : info ou intox ?

Lundi 28  
avril 2014

Au Sénat  
15 Rue de Vaugirard  
75006 Paris



Conception : direction de la communication - impression : reprographie centrale : Université Paris 13 - février 2014

9h-9h10 : **Allocutions, Didier Guével**, Doyen de la Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales

## I. Les acteurs

**Président : Dominique Legeais**,  
Directeur du CEDAG, Professeur à l'Université Paris V

9h10-9h30 : **Rapport général : L'identification des « lobbies » (Lobbies, groupes d'intérêts, groupes de pression...)**,  
**Michel Offerlé**, Professeur à l'ENS

9h30-9h50 : *Discussion*

9h50-10h10 : **Etude de cas : La RSE comme levier de lobbying progressiste**, **Yann Queinnec**, Directeur général d'Affectio Mutandi

10h10-10h30 : *Discussion*

10h30-10h50 : *Pause*

10h50-12h : **Table-ronde : Le lobby-citoyen : lobby or not lobby ?**

Le modérateur : Laure Noualhat, journaliste au journal Libération

**Géry Lecerf**, délégué général du réseau BASE

**Jean-Philippe Teboul**, Lobbyiste indépendant (Jeunes Agriculteurs, Grenelle de l'environnement...)

**Julien Bayou**, porte-parole EELV, cofondateur Jeudi Noir et Génération Précaire

**Jean-François Julliard**, Directeur Général de Greenpeace France

et **Karine Gavand**, Responsable des affaires publiques

**Vincent Aubelle**, Professeur associé, Université Marne-La-Vallée

12h : *Déjeuner*

## II. Les cibles

**Président : Mustapha Mekki**,  
Professeur à l'Université Paris 13, Directeur de l'IRDA

13h30-13h50 : **Rapport général : L'influence normative des lobbies**,  
**Gregory Houillon**, Maître de conférences à l'Université de Poitiers

13h50-14h10 : *Discussion*

14h10-14h30 : **Etude de cas : Influences judiciaire et législative du lobby bancaire**, **Nicolas Mathey**, Professeur à l'Université Paris V

14h30-14h50 : *Discussion*

14h50-15h10 : *Pause*

15h10-16h10 : **Table-ronde : Les pôles émetteurs du droit doivent-ils être à l'écoute des lobbies ?**

Le modérateur : Pierre-Yves Monjal, Professeur à l'Université de Tours, membre du GERCIE

**Carlo Casini**, député européen

**Prof. Dr. Dr. h.c. Thomas von Danwitz**, Président de chambre à la Cour de justice de l'Union européenne

**Thaima Samman**, Avocate aux Barreaux de Paris et de Bruxelles

16h10-16h30 : *Pause*

## III. Les armes

**Président : Robert Etien**, Maître de conférences  
à l'Université Paris 13, Directeur du CERAL

16h30-16h50 : **Rapport général : Le répertoire d'action des lobbies du droit au non-droit**, **Guillaume Courty**, Professeur de science politique, CERAPS, Lille 2

16h50-17h10 : *Discussion*

17h10-17h30 : **Etude de cas : Gaz de schistes : Quel répertoire d'action des lobbies ?** **Pierre-Samuel Guedj**, Président de Affectio Mutandi

17h30-17h50 : *Discussion*

17h50-18h : *Pause*

18h-18h20 : **L'encadrement éthique de l'influence des lobbies – modèle européen et modèles étrangers**, **Michel Clamen**, Professeur à l'Institut Catholique de Paris

18h20-19h : **Table-ronde : Opportunités et modalités d'un encadrement juridique de l'influence des lobbies en France ?**

Le modérateur : Mustapha Mekki, Professeur à l'Université Paris 13, Directeur de l'IRDA

**Christophe Sirugue**, Vice-Président de l'Assemblée Nationale en charge des représentants d'intérêts

**Anne-Marie Ducroux**, Administratrice de Transparency International France

**Nicolas Bouvier**, Vice-Président de l'AFCL

**Philippe Portier**, Avocat aux barreaux de Paris, New York et Luxembourg (Jeantet) et Président de l'Association des Avocats Lobbyistes

**Tanguy Morlier**, Regards citoyens

19h : *Clôture et cocktail*

**Coupon - réponse à retourner avant le 24 avril 2014**

**Le « lobbying responsable » : info ou intox ? - colloque du 28 avril 2014**

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Adresse professionnelle : .....

### Inscription obligatoire :

200 € de frais d'inscription obligatoire pour la journée

100 € la demi-journée : Précisez  Matin  Après-midi

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agent comptable de l'Université Paris 13

Gratuit pour les étudiants et enseignants-chercheurs  Gratuit pour les magistrats et les juges

A retourner à : Université Paris 13 - IRDA - 99 Avenue J.B Clément 93430